

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 mai 2023 à 19h00 - Salle des Hospitalières :**

---

**Comité :** Pierre-Olivier Cattin (PCa), Gilles Coullery (GCo), Jeannine de Haller Kellerhals (JHk), François-Xavier Migy (FMi) Eric Pineau (EPi), Magali Voillat (MVo), Sonia Zuccolotto (SZu)

**Personnel CCDP :** Gaëlle Bregnard (GBr), Marie-Claire Chappuis (MCh), Audrey Jubin (AJu)

**Présences :** Vincent Baume, De Montcuit Braun Margot et Michel, Jean Kellerhals, Edmée-Jane Merçay, Patricia Migy, Pierre Parietti, Muriel Riat-Monnin

**Excusé-e-s :** Céline Bédât (SAT), Monique Comment, Alexa Cuenot, Yannis Cuenot, Yves Hänggi, Dominique Hausser, Isabelle Jolidon, Olivier Jolidon, Jurassica Museum, Beat Kupferschmid, Elisabeth Kupferschmid-Schenk, David Machek, Mélanie Merçay, Alphonse Monnat, Cécile Monnat, Elodie Paupe (Co-cheffe de l'Office de la culture du Canton du Jura), Audrey Schlüchter (conseillère municipale de Courgenay), Lydia Schneider Hausser, Isabelle Volpato, Valentin Zuber (Co-chef de l'Office de la culture du Canton du Jura).

**Bienvenue :**

**La Présidente** souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

**La Présidente** fait la lecture de la liste des excusé-e-s et demande à l'Assemblée s'il y a d'autres personnes à excuser.

**1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022 :**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mai 2022, le rapport d'activités 2022, les comptes 2022, le budget 2023 et les statuts du CCDP étaient consultables sur le site du CCDP tel qu'indiqué dans la convocation envoyée le 18 avril 2023. Suite à la proposition de la Présidente de faire lecture du procès-verbal et de répondre aux éventuelles questions, le PV est validé par l'AG.

**Vote: Validé à l'unanimité**

**2. Ratification des admissions :**

**La Présidente** fait la lecture des nouveaux-elles adhérent-es et propose la validation des adhésions à l'Assemblée.

**Lecture des adhésions 2022 :**

Mesdames et Messieurs :

Delphine Brabant  
Chantal Froidevaux  
Angelika Giordano  
Sylvie Lachat  
Nicole Mamie  
Henry Moresi  
Jean-Marie Studer  
Erna Thaler

**Vote : validé à l'unanimité**

### **3. Approbation du rapport d'activités 2022 :**

Comme à l'accoutumée, le rapport d'activités peut encore être modifié suite à l'AG.

#### **Lecture du Message de la Présidente:**

2022 : une année fertile de plus à mettre à l'actif de l'équipe du CCDP ! Malgré les derniers soubresauts négatifs du Covid – port du masque et certificat encore obligatoires en début de saison –, les événements prévus ont eu lieu et ont suscité un enthousiasme considérable. 32 représentations tenues, 2 annulations seulement. La participation a été plutôt bonne, avec une moyenne de plus de 200 personnes pour la grande salle, de plus de 40 pour les midi théâtre et de 65 pour la salle des Hospitalières- Les « standing ovations » n'ont pas été rares, les marques de satisfaction se sont révélées très nombreuses.

Du point de vue financier, le budget et les comptes se tiennent d'assez près, avec un léger excédent des charges, ce qui est rare et ne met pas en danger l'équilibre financier du Centre culturel.

Nous sommes encore dans une « période d'observation » pour définir avec rigueur les changements éventuellement induits par la pleine activité du Théâtre du Jura et pour qualifier la collaboration avec celui-ci. On pourra toutefois relever que si le TDJ constitue aujourd'hui un centre d'attraction important pour la culture du canton, le CCDP, lui, marche toujours à bon régime. Il faut donc féliciter toute l'équipe, qui a su fonctionner dans un paysage agité par le Covid et les innovations culturelles !

Au nom du Comité, j'adresse mes vifs remerciements à nos partenaires institutionnels : la République et Canton du Jura, la Municipalité de Porrentruy et la Loterie Romande, ainsi qu'à nos donateurs, soit les communes du district de Porrentruy. Notre reconnaissance va à notre sponsor principal : la Banque Cantonale du Jura. Nous bénéficions également du soutien généreux de : Leschot Architecture, Thermoréseau Porrentruy, Burri et Partenaires, Axa Winterthur, RWB Jura, Herculis Guardians, le journal L'Ajoie, Le Pays Centre d'impression, la Fondation Loisirs-Casino, l'Auberge du Mouton, ainsi que GNG Revision, autres sponsors à qui nous disons toute notre gratitude.

Je souhaite également remercier notre graphiste Julien Merçay du Studio CH3, ainsi que toutes celles et ceux qui accordent leur soutien aux activités de notre Centre culturel : nos membres et nos parrains culturels, notre chaleureux public, ainsi que nos bénévoles si disponibles.

Un immense MERCI à l'ensemble de l'équipe du CCDP pour ses belles compétences humaines et professionnelles, pour son engagement, son inventivité, son énergie, qui permettent tout au long de l'année de dispenser des émotions et du bonheur. Merci à vous, Gaëlle, Audrey et Gaspard. Merci à toi, Marie-Claire, pour ta splendide programmation, ton esprit d'initiative et ta créativité sans cesse renouvelée, pour ton enthousiasme si bénéfique à la culture ajoulote et jurassienne. J'achèverai aujourd'hui cinq années de présidence du CCDP, conjointe avec la présidence du Conseil de Fondation du Théâtre du Jura. Je voudrais dire ma joie d'avoir vu ces deux entreprises fleurir et se compléter, et ma fierté d'avoir contribué à cette évolution très positive du paysage culturel de notre canton. Cela ne fut certes pas facile, mais le résultat en vaut la peine.

Enfin, à titre personnel, je souhaite dire le plaisir sans faille que j'ai eu à travailler avec vous toutes et tous, membres de l'équipe et du Comité. Je vous félicite de votre engagement pour la cause culturelle, de votre disponibilité, de votre sens des responsabilités, et de votre état d'esprit si constructif.

Je souhaite d'ores et déjà autant de plaisir et plein succès à mon successeur !

Vive le CCDP, vive le Jura !

### **Lecture du Message de la Directrice:**

Au seuil de l'année 2022, le contexte pandémique entamé en 2020 a continué d'apporter son lot d'incertitude, d'insécurité et de contrôle.

Fort heureusement, au début mars, les règles mises en place ont été abandonnées et c'est avec un grand soulagement organisationnel que nous avons retrouvé une certaine *normalité*.

Voici les points qui résument en grande ligne cette année de reprise culturelle.

Le projet de transformation « *Scènes en ville* » initié en novembre 2021 à Porrentruy s'est conclu à La Chaux-de-Fonds en février 2022. Ce projet a permis de faire des liens entre trois structures culturelles du Valais par La Bavette à Monthey, de Neuchâtel par le TPR à La Chaux-de-Fonds et du Jura par le CCDP à Porrentruy. Les arts de la scène ont ainsi pu être présentés hors des lieux dédiés, dans l'espace public au regard de tous les publics.

Les deux créations locales coproduites par fOrum culture ont trouvé leur public. La première «  *Ici, Ailleurs* » de et par Amadou Dieng, danseur bruntrutain très actif dans sa région, a touché un public acquis d'avance. La seconde, « *Hiver à Sokcho* » adaptation du texte de Elisa Shua Dusapin, a été présentée avec un succès remarquable à quatre reprises devant un public très nombreux et de toute provenance.

Le célèbre pharmacien jazzman bruntrutain Jacky Milliet a vécu un vibrant hommage lors d'une soirée en son honneur à l'Inter. C'est bien lui qui a ouvert les feux à la clarinette accompagné de son quartet habituel. La projection de « *La note bleue de Jacky Milliet* », documentaire de Plans-Fixes sorti en 2021 a suivi l'introduction musicale. Cette soirée restera gravée dans les mémoires du chaleureux et très nombreux public accouru pour l'occasion.

Quatre productions parisiennes ont été programmées à l'Inter durant l'année. « *Presque* », un stand-up de Panayotis Pascot qui, malgré les restrictions sanitaires encore en place, a touché un public jeune et de différentes provenances.

« *La Machine de Turing* », spectacle aux multiples Molières 2019, aussi passionnant que touchant, a rencontré un beau succès lui aussi.

Mais encore, « *Les fous ne sont plus ce qu'ils étaient* » dans lequel Elliot Jenicot de la Comédie Française revisitait un texte du grand Raymond Devos, pour le plus grand bonheur des amateurs. Et enfin, une pièce d'Éric Bu sur la biographie de Françoise Dolto, incarnée par la comédienne Sophie Forte.

En matière de musique, Phanee de Pool et son orchestre de chambre parisien a enflammé la scène de l'Inter pour une soirée attendue de longue date.

En matière d'humour, les spectacles ont rencontré un large public avec les suisses romand.e.s Cuche & Barbezat ou Claude-Inga Barbey ainsi que le parisien Panayotis Pascot et le lyonnais Karim Duval.

En matière de danse dans la saison Evidanse, pour la première fois l'Inter s'inscrivait dans la tournée suisse de STEPS du Pour-cent culturel Migros. La magnifique création de la compagnie Massala et « *Oüm* » n'a malheureusement pas obtenu le succès escompté malgré le succès rencontré partout ailleurs.

Les rendez-vous Midi théâtre ont gardé une belle fréquentation tout au long de l'année, grâce à un fidèle public.

Le Passeport-Vacances annuel a rencontré un beau succès, comme à son habitude.

En matière de programmation et de manière générale, on constate que les créations contemporaines - théâtre et danse - de compagnies émergentes ou destinées au jeune public peinent à trouver leur public, ceci malgré leur qualité artistique.

Les spectacles soutenus à la diffusion ou co-produits par fOrum Culture n'ont malheureusement pas touché le public espéré, à l'exception des créations proposées par des artistes en provenance du district de Porrentruy.

Nous sommes sans cesse appelés à nous adapter et à nous réinventer dans un contexte changeant (covid, arrivée du Théâtre du Jura, refonte des réseaux culturels, restrictions budgétaires, attentes du public, etc). Le défi étant de continuer à proposer une offre culturelle de qualité et variée afin de retrouver un nombreux public lors des spectacles programmés au cœur du district de Porrentruy.

J'aimerais maintenant souligner l'excellence du travail de toute une équipe très dynamique, sympathique et polyvalente, qui sait s'adapter à divers situations, qui donne le meilleur d'elle-même en toutes circonstances. Merci de tout cœur à vous Gaëlle, Gaspard et Audrey !

Mes remerciements vont aussi aux membres du Comité régulièrement présents pour garantir la bonne marche du CCDP et pour donner des coups de main très appréciés. Merci à vous toutes et tous !

Et pour conclure, j'aimerais adresser mes plus vifs et chaleureux remerciements à Nouka, qui a présidé et guidé notre association avec pertinence et investissement depuis 2018, soit durant cinq années pleines de rebondissements. Malgré un milieu de mandat particulièrement inédit, elle a su conduire le CCDP avec intelligence, compréhension et sensibilité, en prenant les décisions opportunes, en valorisant les compétences de chacun·e, et en nous accordant sa confiance en tout temps. Chère Nouka, au nom du CCDP, je t'adresse un grand merci et j'espère que nous continuerons à te croiser et à partager de nombreux moments avec toi, tu seras toujours la bienvenue au CCDP et nous te souhaitons le meilleur pour la suite.

Un bouquet de fleurs est offert à JHk par le CCDP.

**La Présidente** propose que le rapport d'activités 2022 soit voté en même temps que les comptes et le budget.

#### **4. Approbation des comptes 2022 – Rapport des vérificateurs :**

##### **Comptes 2022 :**

Toutes les pièces comptables ont été vérifiées par François-Xavier Migy. Le rapport de contrôle des comptes est quant à lui établi par Monsieur Olivier Godat de la fiduciaire GNG Révision, organe de révision du CCDP. La vérification des comptes a été effectuée le 2 mai 2023.

Total des produits 2022 : **CHF 647'586.68**

Total des charges 2022 : **CHF 657'642.20**

Excédent de charges de : **CHF 10'055.52**

Commentaires produits :

3303 : baisse de produits selon le budget, due au Covid en début d'année.

3603 : les communes du district participent financièrement au Passeport-Vacances.

3604 : le projet Scènes en ville s'est terminé en 2022.

8200 : suite à la dissolution de l'AICC en novembre 2022, la fortune a été séparée entre les différents Centres Culturels membres.

**Jean Kellerhals** demande si la dissolution de l'AICC est problématique. **Marie-Claire Chappuis** répond que la restructuration des différents réseaux existants dans la région Jura – Jura bernois a été exigée par la RCJU, raison pour laquelle l'AICC a été dissolue. La majorité des membres (Centres Culturels) de l'ex AICC sont aussi membres ou membres de la commission création de fOrum culture, à laquelle se sont jointes de nouvelles structures plus importantes telles que Nebia et le Théâtre du Jura. Pour l'instant, un équilibre est encore à trouver au sein du fOrum, les missions ou les buts des structures membres étant très variées.

**Jean Kellerhals** ajoute ne pas être opposé à fOrum culture, mais il trouve essentiel que les Centres Culturels puissent agir comme acteur et interlocuteur des autres structures, notamment avec le Théâtre du Jura. Il souhaiterait que les centres culturels aient une importance concrète et que le fOrum culture permette d'éviter les monopoles. **Marie-Claire Chappuis** et **La Présidente** répondent que le CCDP et le Théâtre du Jura tentent de faire de la complémentarité, mais que cela se construit encore.

#### Commentaires charges :

4303 : des charges plus élevées pour le Passeport-vacances sont à relever dû à l'achat de matériel informatique ainsi qu'à l'accueil d'un spectacle.

4305 + 4306 : les projets de transformations Scènes en ville et Mutualisation des billetterie dans le Jura sont terminés.

8005 : la billetterie Starticket a été abandonnée au profit de secuTix.

#### **Bilan 2022 :**

Le bilan distribué aux participant.e.s de l'AG ne suscite aucun commentaire.

### **5. Approbation du budget et des cotisations 2023 :**

#### **Budget 2023 :**

**François-Xavier Migy** fait la lecture des chiffres au budget.

Total des produits 2023 : **CHF 677'500.00**

Total des charges 2023 : **CHF 682'900.00**

Déficit de CHF **5'400.00** selon le budget 2023

**François-Xavier Migy** informe l'assemblée qu'il y a encore certaines incertitudes pour les périodes post-covid.

#### Commentaires du budget :

3607 + 4307 : ajout des comptes pour le festival transfrontalier Conte & Compagnie, dont le mandat a été confié à Audrey Jubin, du CCDP.

3910 : CHF 15'000.00 ont été prélevés pour équilibrer les comptes.

**François-Xavier Migy** fait la lecture du rapport de l'organe de contrôle.

La Présidente propose de maintenir les montants des cotisations pour 2023.

**Vote comptes 2022 : validé à l'unanimité**

**Vote rapport des vérificateurs : validé à l'unanimité**

**Vote budget 2023 : validé à l'unanimité**

**Vote rapport d'activités 2022 : validé à l'unanimité**

## **6. Programme 2023 :**

**Marie-Claire Chappuis** présente le programme 2023 :

20 janvier 2023 :

**Hors jeu – Charles Nouveau**

Les Hospitalières

30 janvier 2023 :

**Le Club du Homard / midi théâtre**

Brasserie de l'Inter

3 février 2023 :

**Chagrin d'école**

L'Inter

15 février 2023 :

**Zak Rythmik**

L'Inter

16 février 2023 - ANNULATION :

**Les chatouilles ou la danse de la colère**

L'Inter

2 mars 2023 :

**Lettres de la chambre secrète**

Les Hospitalières

6 mars 2023 :

**Lotus et pissenlit / midi théâtre**

Brasserie de l'Inter

30 mars 2023 :

**Bachmania**

L'Inter

27 et 28 avril 2023 :

**Les femmes (trop) savantes ?**

L'Inter

5 mai 2023 - ANNULATION :

**Le ciel au-dessus**

Les Hospitalières

8 mai 2023 :

**Ouz / midi théâtre**

Brasserie de l'Inter

5 juin 2023 :

**Où est passée ma vie ? / midi théâtre**

Cour de l'Hôtel des Halles

10 juin 2023 :

**Gloire et Cailloux**

Cour de l'Hôtel-Dieu

*Il s'agit d'un spectacle ajouté à la saison, avec la jurassienne Nina Giordano.*

14 juin 2023 :

**Conférence de presse publique**

Annonce de la saison 2023-2024

*Le lieu reste à définir.*

2 – 9 août 2023 :

**Passeport-Vacances**

*5 août : spectacle Very little circus de la compagnie Wakouwa*

29 septembre 2023 :

**Transplanté – Joseph Gorgoni**

L'Inter

7 octobre 2023 :

**Des larmes d'eau douce / Conte & Compagnies**

L'Inter

9 octobre 2023 :

**Parole gourmande / midi théâtre**

Brasserie de l'Inter

13 octobre 2023 :

**Louis Matute et Amine M'raïhi**

Les Hospitalières

3 novembre 2023 :

**Nalc**

L'Inter

20 novembre 2023 :

**Bang ! / midi théâtre**

Brasserie de l'Inter

1 décembre 2023 :

**Vivaldi-Piazzolla – Marianne Piketty**

L'Inter

11 décembre 2023 :

**Dans les yeux – dans les yeux / midi théâtre**

Brasserie de l'Inter

15 décembre 2023 :

**Scènes de corps et d'esprit – Antonia de Rendinger**

L'Inter

29 décembre 2023 :

## Jass magique – avec Anthony le magicien

L'Inter

### 7. Élections complémentaires : présidence, comité :

Élections complémentaires : Éric Pineau, Sonia Zuccolotto, Gilles Coullery

Démission : Jeannine de Haller Kellerhals.

Élection présidence : Pierre-Olivier Cattin

**Pierre-Olivier Cattin** prend la parole et remercie pour la confiance accordée, et espère être à la hauteur de tout ce qui a été fait. Il remercie **La Présidente**. Selon lui, le succès du programme à l'Inter parle de lui-même et du travail incroyable effectué par l'équipe du CCDP. Dans les tâches à venir, il prévoit de continuer de travailler dans la survivance du Covid ainsi qu'avec la pléthore de productions culturelles. Selon lui, ce travail demande du courage, d'être ambitieux et d'aller de l'avant. Il faut continuer d'exister courageusement par rapport au Théâtre du Jura et que le souffle de ce dernier profite au CCDP. **Pierre-Olivier Cattin** est fier du CCDP et trouve que **Marie-Claire Chappuis** a donné un sens très artistique à l'Inter. Il ajoute que l'Inter a un aspect culturel explosif, mais que le restaurant peine à suivre. Il essaiera de trouver enfin la recette collaborative entre le restaurant et la culture, avec la commune.

**Vote : validé à l'unanimité**

### 8. Approbation des modifications des statuts :

**La Présidente** fait la lecture des modifications des statuts et donne quelques explications. Elle ajoute que ces modifications sont surtout une question de « toilettage ».

Pour l'article 1 : Vincent Baume souhaite s'assurer qu'il s'agisse bien d'une modification de « toilettage » et qu'il n'y a pas d'intérêt particulier du CCDP. La Présidente répond que l'Office de la Culture a souligné que le CCDP agissait parfois en dehors du district (ex : Scènes en ville, Conte & Compagnies) et qu'il serait mieux que cette souplesse soit mentionnée dans les statuts.

Pour l'article 3 : à sa naissance, le CCDP était composé d'associations culturelles. Actuellement, seule la SAT (qui est peu présente) est encore membre. De plus, **Éric Pineau** ajoute que les subventions de ces associations étaient à la base redistribuées par le CCDP. Comme ces éléments sont désormais caduques, il est nécessaire de les modifier dans les statuts.

Pour l'article 3.3 : cela suit la même logique que pour l'article 3.

Pour l'article 5 : l'idée est de faciliter les démissions des membres.

Article actuel	Article modifié
<b>Article 1</b> Sous la dénomination « Centre culturel du district de Porrentruy » est constituée une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, désignée ci-après « CCDP ». Son rayon d'activité s'étend au District de Porrentruy.	<b>Article 1</b> Sous la dénomination « Centre culturel du district de Porrentruy » est constituée une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, désignée ci-après « CCDP ». Son rayon d'activité s'étend <b>en principe</b> au District de Porrentruy.
<b>Article 3</b> Les buts du CCDP sont de coordonner, d'organiser, de soutenir administrativement et de promouvoir les activités culturelles de ses membres, notamment en : (...)	<b>Article 3</b> Les buts du CCDP sont de coordonner, d'organiser, de soutenir administrativement et de promouvoir des activités culturelles <b>régionales</b> , notamment en : (...)
<b>Article 3.3</b>	<b>Article 3.3</b>



Mettant en place et gérant ses activités grâce à un comité comprenant un représentant de chaque secteur d'activité artistique ou culturelle et d'autres membres.	Mettant en place et gérant ses activités grâce à un Comité.
<p><b>Article 5</b> Les demandes d'adhésion doivent être communiquées par écrit au Comité et ratifiées par l'Assemblée générale. La qualité de membre se perd : par le non-paiement de la cotisation ; par décès ; par démission communiquée par écrit au Comité au moins six mois avant la fin de l'exercice ; par exclusion prononcée pour de justes motifs ou sans indication de motifs par l'Assemblée générale. Constituent notamment de justes motifs d'exclusion : toute atteinte au but social ou à sa mise en œuvre.</p>	<p><b>Article 5</b> Les demandes d'adhésion doivent être communiquées par écrit au Comité et ratifiées par l'Assemblée générale. La qualité de membre se perd : par le non-paiement de la cotisation ; par décès ; par démission communiquée au Comité ; par exclusion prononcée pour de justes motifs ou sans indication de motifs par l'Assemblée générale. Constituent notamment de justes motifs d'exclusion : toute atteinte au but social ou à sa mise en œuvre.</p>

**Vote :**

**Article 1 : validité à l'unanimité**

**Article 3 : validité à l'unanimité**

**Article 3.3 : validé à l'unanimité**

**Article 5 : validé à l'unanimité**

## 9. Divers

**La Présidente** informe de sa démission au Conseil de Fondation du Théâtre du Jura.

**Marie-Claire Chappuis** rappelle le spectacle *Gloire et Cailloux* le 10 juin 2023 à 18h00 à la Cour de l'Hôtel Dieu.

**Marie-Claire Chappuis** rappelle la conférence publique le 14 juin 2023 à 11h00, lieu à communiquer.

**Margot Braun De Montcuit** est curieuse de savoir qui est l'ajoulot-e qui pourrait faire fonctionner la Brasserie de l'Inter. **Magali Voillat** répond qu'elle ne peut rien révéler mais que des discussions sont en cours. Elle ajoute qu'actuellement, tout est sous contrôle pour cette période transitoire. Le CCDP a en effet, par exemple, fait son propre débit de boissons lors de ses manifestations. **Magali Voillat** ajoute que la Municipalité de Porrentruy fait tout son possible pour mettre des pansements sur la situation actuelle en attendant d'avoir une solution durable.

La séance est levée à 19h55 et un apéritif est offert aux membres.

Pour le Comité du CCDP :

*J. de Haller K.*

J. de Haller Kellerhals